

Parc naturel régional du Vercors

INSTANCES

BUREAU SYNDICAL : DÉCISIONS

15 mars 2023 à 18 heures à Lans-en-Vercors et en visioconférence

Le quinze mars deux mille vingt-trois, le Bureau du Parc Naturel Régional du Vercors, dûment convoqué le huit mars deux mille vingt-trois par le Président, s'est réuni à Lans-en-Vercors et en visioconférence.

Délégués présents :

DE SMEDT Imen, Conseil départemental de l'Isère
FAURE Nathalie, Conseil départemental de l'Isère
PUISSAT Frédérique, Conseil départemental de l'Isère
FILLET Pierre Louis, Délégué de la CC du Royans-Vercors
GAGNIER Gérard, Délégué de la CC du Val de Drôme
KRAEMER Michael, Délégué de la CC du Massif du Vercors
BLUNAT Pierre, Délégué de Vinay (ville-porte)
BACK Antoine, Délégué de Grenoble (ville-porte)
ROBERT David, Délégué de Romans-sur-Isère (ville-porte)
ADENOT Jacques, Délégué de Saint-Nizier-du-Moucherotte
AGERON Philippe, Délégué de Pont-en-Royans
BERNARD Philippe, Délégué de Lans-en-Vercors
CORREARD Michel, Délégué de Châtillon-en-Diois
DU RETAIL Valérie, Déléguée de Die
VARTANIAN Michel, Délégué de Chamaloc
CHAZALET Yves, Délégué de Combovin
PASDRMADJIAN Yannick, Délégué de Claix
LEVI Thierry, Délégué d'Oriol-en-Royans
PEYRETOUT Nicolas, Délégué de La Motte-Fanjas
MENA Eric, Délégué de Gresse-en-Vercors
BAUDRIER Marie-Odile, Délégué de Saint-Julien-en-Vercors

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

BOLZE Catherine, Conseil Régional AuRA à Jacques ADENOT
MORIN Christian, CD de la Drôme à Pierre-Louis FILLET
PANO Alban, Conseil départemental de la Drôme à Michaël KRAEMER
PELLETIER Henri, Délégué de Varcès-Allières-et-Risset à Marie-Odile BAUDRIER

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice : 35
Présents : **21**(mini 10)

NOMBRE DE VOIX

En exercice : 47
Présentes : 21
Pouvoirs : 08
Total : **29** (mini 25)

Participaient également à la réunion :

VERON François, Conseil Scientifique

BARBOTIN Odile, Présidente des GTV

PUTOT Olivier, Directeur du Parc du Vercors

MAUREL Jean-Philippe, délégué Drôme de la Fondation
du Patrimoine

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance.

*L'approbation du compte-rendu du Bureau Syndical du 22 février
2023 est reporté à la séance du prochain bureau.*

*Après avoir entendu l'exposé du Président, et après échanges de
vues et interventions,*

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors
Séance du Bureau Syndical du 15 mars 2023

Mise en œuvre d'actions de sensibilisation sur la Réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors

La Réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors (RNHPV) est un territoire de 17 000 hectares particulièrement attirant pour des personnes à la recherche de grands espaces sauvages. La fréquentation annuelle est estimée à plus de 250 000 personnes et ne cesse d'augmenter depuis 2020. Le Parc du Vercors, gestionnaire de cette Réserve naturelle, s'attend à connaître un nouveau pic de fréquentation en 2023.

Les constats faits ces dernières années par l'équipe de la Réserve naturelle, partagés par de nombreux gestionnaires de sites naturels, montrent que cette augmentation de fréquentation est couplée à une augmentation du manque de respect de la réglementation de cet espace protégé.

Dans la perspective de l'élaboration du nouveau plan de gestion de la RNHPV, le Parc a engagé un travail de construction de stratégies d'éducation à l'environnement, d'accueil et de communication, qu'il met maintenant en œuvre pour répondre à cette problématique.

La stratégie d'éducation à l'environnement fixe les objectifs suivants :

- Sensibiliser les différents publics et les usagers aux spécificités naturelles et culturelles de la Réserve naturelle et à sa réglementation.
- Rendre les différents publics acteurs de la préservation de cette Réserve naturelle, en les accompagnant dans des changements de comportements.

Le programme d'actions qui en découle vise donc habitants, élus, socio-professionnels, scolaires et visiteurs occasionnels, et sont réalisées dans le périmètre de la Réserve naturelle (ou à proximité) ou dans le cadre d'événements (grand public ou plus ciblés).

Pour l'été 2023

Grâce à une enveloppe du Ministère de la transition écologique spécialement dédiée à l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) pour les Réserves naturelles nationales, le Parc du Vercors a l'opportunité de poursuivre une opération engagée depuis 2020 : l'embauche d'agents d'accueil. Ces agents vont au contact des visiteurs sur les principales portes d'entrée ou les itinéraires les plus fréquentés pour les sensibiliser aux enjeux de préservation des Hauts-Plateaux du Vercors.

Les nombreux retours positifs de leur présence sur le terrain confortent cette opération, qui pourra donc être renouvelée en 2023 en recrutant 4 nouveaux agents d'accueil, du 15 juin au 15 septembre (soit 3 mois).

L'équipe permanente de la RNHPV sera également complétée par deux gardes saisonniers, recrutés pour 6 mois, qui consacreront également des journées à cette action de sensibilisation.

Plan de financement prévisionnel de l'opération :

Dépenses		Recettes	
Frais de personnel	35 471 €	Ministère de la transition écologique (enveloppe « éducation à l'environnement » pour les Réserves naturelles nationales)	35 971 €
Kit de travail des 4 gardes : tenue vestimentaire et petit matériel	500 €		
TOTAL	35 971 €	TOTAL	35 971 €

La structure ne bénéficiant pas de la récupération de la TVA, les dépenses sont exprimées en TTC.

Le bureau syndical décide à l'unanimité :

- de **VALIDER** le contenu de cette action de sensibilisation sur la Réserve naturelle et son plan de financement,
- d'**AUTORISER** le président à solliciter cette subvention auprès du Ministère de la transition écologique
- et d'**AUTORISER** le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à ce dossier.

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors
Séance du Bureau Syndical du 15 mars 2023

Mise en œuvre du projet de sauvegarde d'un cabanon pour la
 préservation d'une colonie de chauves-souris

Dans le cadre des enjeux majeurs liés à la préservation des chauves-souris du site Natura 2000 «Gervanne et rebord occidental du Vercors », il est proposé une action de préservation d'une colonie de reproduction située dans un cabanon situé sur la commune de Beaufort sur Gervanne.

Il s'agira de réaliser des travaux de cloisonnement sous l'abri-terrasse attenant au cabanon, afin d'offrir une solution de report à la colonie de Chauves-souris, habituellement présente dans une pièce à vivre pour laquelle l'accès sera condamné.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Travaux de cloisonnement d'un cabanon pour gîte à chauves-souris	2 790,00 €	Fondation du Patrimoine (90%)	2 500,00 €
		Autofinancement Parc du Vercors (10%)	290,00 €
Total dépenses	2 790,00 €	Total recettes	2 790,00 €

La structure ne bénéficiant pas de la récupération de la TVA, les dépenses sont exprimées en TTC.

Le bureau syndical décide à l'unanimité :

- d'**APPROUVER** le plan de financement prévisionnel pour la mise en œuvre du projet de sauvegarde d'un cabanon de vigne en vue de la préservation d'une colonie de chauves-souris tel qu'indiqué ci-dessus,
- de **VALIDER** la convention avec la Fondation du Patrimoine,
- d'**AUTORISER** le Président à solliciter la subvention auprès de la Fondation du Patrimoine,
- et d'**AUTORISER** le Président à signer tous les documents et pièces nécessaires.

**Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors
Séance du Bureau Syndical du 15 mars 2023**

Don d'un privé pour l'entretien des cabanes

Une famille ayant séjourné dans les cabanes de Jasse du Play et du Pison lors de leur traversée des Hauts-Plateaux souhaite faire un don afin de contribuer à l'entretien des cabanes.

Le bureau syndical décide à l'unanimité :

→ d'**ACCEPTER** le don de 30 euros de la personne privée en contribution à l'entretien des cabanes.

FEUILLET DE CLÔTURE

Bureau Syndical – séance du 15 mars 2023

- 2023.B 10** Mise en œuvre d'actions de sensibilisation sur la Réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors
- 2023.B 11** Mise en œuvre du projet de sauvegarde d'un cabanon pour la préservation d'une colonie de chauves-souris
- 2023.B 12** Don d'un privé pour l'entretien des cabanes

Fait et délibéré le 15 mars 2023 et ont signé les membres présents,

à Lans-en-Vercors, le 15 mars 2023

Le Président,

Jacques ADENOT